



Compte-rendu Conseil de quartier Bois l'Evêque 5 juin 2019

Collège Habitants

Présents : Mme GERMAIN, M. LAFONT (co-vice Président), M. PROUVAY, M. VALCIN, M. VERON

Excusées : Mme BOURNERIAS, M. PAOLI SAMBAGOTO, M. PERRAGUIN, Mme PERRAGUIN, Mme PITOISET,

Collège Elus

Présents : M. PERIDON, M. HOARAU, M. SIBERT, M. SAINSARD

Excusés : M. BOURDEAU, M. VIGNEULLE

Administration

Présente : Mme BOYER

Validation du compte-rendu du conseil de quartier du 29 mars 2019 par tous les participants.

M. Péridon annonce avec tristesse le décès d'une membre du collège habitant, Mme MILLOT.

M. PROUVAY, premier suppléant, intègre le collège habitants.

Il s'agit du dernier conseil de quartier de cette session afin de respecter la période de réserve électorale en vue des élections municipales de mars 2020. Une réunion bilan aura lieu en octobre 2019.

1. Report de la fermeture de la bibliothèque médiathèque

La fermeture pour travaux est de nouveau reportée au printemps 2020.

M. PERIDON rappelle que la bibliothèque/médiathèque est gérée par l'agglomération Grand Paris Sud (GPS), bien que la structure soit sur le territoire de la commune, depuis qu'il y a eu un transfert de compétences à l'agglomération. La municipalité rappelle que c'est GPS qui est décisionnaire et donc qui informe la commune de ces différents reports de travaux.

Les Combs-la-Villais manifestent toujours leur inquiétude sur la poursuite du service pendant cette période de fermeture. M. SAINSARD rappelle qu'il est difficilement concevable que les usagers n'aient pas le même service pendant cette période.

La commune, par la voix de son Maire, a annoncé fermement ses positions à l'Agglomération quant à la fermeture de la structure, en prenant notamment en compte les craintes des habitants de ne plus avoir accès à un service de prêt pendant la durée des travaux. Ce report des travaux permet à la commune de faire remonter ses remarques et de poursuivre la réflexion pour qu'une solution fonctionnelle soit trouvée.

2. Point sur les Estivales 2019

M. PERIDON avait fait part de l'organisation de cette manifestation lors d'un précédent conseil de quartier et avait demandé si le collège habitants avait des suggestions. Les habitants ont tous reçu le tract des Estivales dans leur boîtes aux lettres avec le journal Rencontre du mois de juin. M. Périidon regrette que le collège habitants de chaque conseil de quartier n'ait pas été informé du programme retenu avant la diffusion officielle.

3. Cambriolages à l'école de l'Orée du Bois

Plusieurs intrusions ont eu lieu dans un délai très court. Il s'agit de savoir quelles sont les actions qui ont ou vont être mises en place pour éviter que cela se reproduise ?

Cette école dispose des mêmes protections que les autres écoles de la commune (alarmes, gardien, salle informatique sécurisée avec porte blindée). Différentes solutions sont proposées par le collège habitant (renforcer les zones d'accès sensibles par des barreaux, la vidéoprotection, etc.).

La mairie précise que des réunions ont été faites avec les directeurs, les services municipaux et l'inspection académique afin de rappeler à tous les règles de sécurité. Des décisions ont été prises afin de renforcer la mise sous surveillance des bâtiments, et d'autres options sont à l'étude. Des plaintes ont été déposées à chaque intrusion, et la police municipale est également restée mobilisée afin de surveiller le site.

Malheureusement, malgré plusieurs effractions, il est extrêmement difficile d'empêcher les tentatives d'intrusions.

M. LAFONT tient à disposition de la mairie et des habitants un dossier réalisé par la préfecture de Charente-Maritime qui a élaboré un guide technique concernant la sûreté dans les écoles.

4. Installations de nouveaux médecins : exemple de La Rochette

Certaines communes aident à l'installation de nouveaux médecins en proposant des locaux aménagés permettant de regrouper plusieurs médecins, soit en obtenant des fonds de l'Europe, ou du Conseil départemental, soit en finançant une partie de l'installation.

Est-ce que la commune de Combs-la-Ville pourrait entreprendre de telles démarches ou d'autres afin de faire venir de nouveaux médecins ?

Selon le collège habitants, d'après les informations d'autres communes, il semblerait que ce soit justement l'attrait d'un bâtiment qui permettait de regrouper des médecins qui les a attirés dans ces communes.

M. PERIDON précise qu'il s'agit d'un sujet qui interpelle la municipalité, bien que l'installation de médecins ne soit pas de la compétence de la commune, mais de l'Agence Régionale de la Santé (ARS). Selon l'ARS, Combs-la-Ville n'est pas considérée comme un territoire prioritaire en termes de manque de médecin. Ce n'est pas uniquement le bâtiment qui peut faire venir de nouveaux médecins, d'autant que des locaux à Combs-la-Ville sont déjà susceptibles de satisfaire leur accueil. Par ailleurs, la commune accompagne les médecins autant qu'elle le peut lorsqu'ils font savoir qu'ils sont à la recherche de locaux.

5. Faisabilité d'un projet de débat avec un représentant de la police municipale

Le collège habitants avait fait une première demande afin que ce point soit abordé en conseil de quartier en mars 2019. Ce point n'avait pas été retenu à l'ordre du jour mais ils nous avaient été répondu que la faisabilité allait être étudiée. C'est pourquoi, nous avons réitéré notre demande.

Pour rappel, il n'est pas question de faire le procès de la police municipale mais de comprendre le fonctionnement de celle-ci (ses missions). De plus, celle-ci est dotée depuis quelques mois d'un armement suite à l'évolution de la position de M. Le Maire qui est responsable de la police municipale.

Un rendez-vous avec les 5 co-vice présidents des conseils de quartier sera organisé en présence de M. Le Maire pour définir la trame de cet échange. Une date sera fixée pour début septembre.

6. Problème d'approvisionnement G20

Suite à la demande de plusieurs habitants qui ont constaté le manque de réassortiment dans certains rayons, nous nous demandons s'il y a un problème de gestion.

M. PERIDON précise que le gérant a informé qu'il s'agit d'un problème d'approvisionnement ponctuel qui a eu lieu début mai.

Il faut noter que de nouveaux services sont proposés (livraison à domicile, point relais, un kiosque photos...).

Nous avons noté une amplitude de l'ouverture en cette période estivale (jusqu'à 21h00 en semaine et ouverture le dimanche de 8h à 20h).

7. Informations diverses

Fibre : M. PERIDON précise que tous les engagements de déploiement de la fibre pris par SFR n'ont pas été respectés. La fin des travaux du déploiement aérien devrait intervenir au premier semestre 2020. La commune ne se satisfait pas cet état de fait, le climat reste tendu en effet il n'y a pas de contrat entre la commune et l'opérateur sus nommé, il s'agit d'un accord national.

Pour information, à ce jour, les opérateurs connus pour accès à internet sont SFR et Orange. Il semblerait que Free souhaite se positionner, mais cela reste à confirmer par l'opérateur.

M. PERIDON nous informe de l'obtention du 2^{ème} trophée des Eco Maires pour la campagne de communication « **la mer commence ici** » (logo positionné à côté des bouches d'eaux pluviales). Ce projet a pour but de sensibiliser les habitants à la préservation de la ressource en eau, à sa qualité et à l'impact que les différentes pollutions ont sur elle.

M. VALCIN interpelle M. PERIDON suite à l'interrogation d'un habitant sur la peinture du logo « la mer commence ici », à savoir la peinture est-elle bio ?

Groupement Partenariat Opérationnel (GPO)

Pour renforcer son action en matière de Sécurité du quotidien, le commissariat de Moissy Cramayel a mis en place un Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO). La composition du GPO est évolutive. Elle sera élaborée en fonction du sujet traité. La mission du GPO est de répondre aux demandes de la population en matière de sécurité. Il s'agit donc d'identifier ces besoins puis de proposer des solutions de manière collégiale et partenariale. L'objectif est de pouvoir apporter au plus près de nos concitoyens une réponse adaptée et concrète. Chaque partenaire, sur un problème précis, mettra en œuvre des actions spécifiques relevant de son domaine de compétence. Lors de la réunion suivante, le GPO dressera un bilan et réajustera le dispositif si besoin.

Les premiers GPO se sont réunis fin mai. Des réunions régulières seront organisées afin de réunir les remarques et ou constatations des différentes situations conflictuelles.

Les habitants qui font remonter des problèmes de sécurité à la police nationale, peuvent être invités au GPO qui se tiendra sur le sujet pour lequel ils ont écrit.

Au terme de la réunion, M. Péridon remercie les membres du conseil de quartier pour leur implication durant cette session.

Fin du conseil : 22H10

Le Maire-adjoint
Chargé de l'animation des Conseils de quartier

Le Co-Vice-Président

Frédéric PÉRIDON

Jimmy LAFONT